



N°78 MAI 2026

LA GAZETTE MARTINODIENNE

Le bulletin municipal de Saint-Martin-Le-Noeud

LE MOT DU MAIRE

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,

En mars, vous avez élu la liste « Saint-Martin-Le-Noeud ! Un village pour tous » que je conduisais et quelques jours plus tard, j'ai eu l'honneur de recevoir pour la 3^e fois l'écharpe de Maire.

Avec émotion, je mesure à la fois la confiance qui m'est accordée et la responsabilité qui m'échoit.

Ce résultat est celui du travail accompli grâce aux équipes qui m'ont accompagné durant ces mandatures et je veux partager avec elles ce succès. L'action municipale nécessite une mobilisation de tous les instants, d'être à l'écoute, de faire des choix et de prendre le risque de la critique.

Je veux rendre ici, hommage à Georges Demanet et Thierry Journeux, pour les nombreuses années passées à mes côtés, au service de la commune et qui ont choisi de quitter l'aventure.

Je veux remercier la nouvelle équipe qui allie renouvellement, compétences, expériences et motivation et qui m'accompagne dans ce nouveau mandat afin de porter un programme ambitieux pour notre commune.

Les délégations ont été réparties, les commissions constituées et les désignations annoncées. Chacune et chacun prend la mesure de l'engagement. Place désormais au travail au bénéfice de notre commune et de ses habitants. Les permanences sont assurées chaque semaine pour rester à votre écoute et le site de la commune permet de déposer vos suggestions et vos questions.

A vos côtés, aux côtés de nos associations, et à votre écoute, notre équipe continuera à faire de Saint-Martin-Le-Noeud un village où il fait bon vivre ensemble.

Merci encore de votre soutien.

Bien cordialement

Jean Marie DURIEZ



Au sommaire

Un nouveau conseil s'installe
page 2

Du côté de l'école
page 3

Le budget communal
page 4

L'avancement des travaux
page 5

Tous concernés
page 6

À l'agenda
page 7

Citoyenneté
page 8

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL S'INSTALLE

QUATRE ADJOINT-ES



Carole MORTELECQ
EDUCATION CULTURE
COMMUNICATION RELATIONS
AVEC LES ASSOCIATIONS



Hervé BIGOURD
PATRIMOINE
ÉNERGIE
PRÉSERVATION DU TERRITOIRE



Isabelle CATHERIN
ACTION SOCIALE,
LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL,
ANIMATION ET VIE LOCALE-



Thierry COCHARD
URBANISME
DROIT DES SOLS



Pascal HERBERT



Joëlle NAUROY



Jean Yves LABROUSSE



Tony MOREIRA DA COSTA



Julien GALLET

Le conseil municipal est installé. Quinze élu-es siègent et veillent au bien vivre dans la commune, quatre sont issus de l'ancienne équipe, l'équipe est donc largement renouvelée.

Deux candidats remplaçant ont également été élus, ce qui augure de la bonne marche de l'institution.

Conscients de l'engagement et de la neutralité qui guide leur action, ils ont pris acte de la charte des élus et se sont inscrits dans les commissions mises en place et les organismes partenaires. Ils sont prêts à agir pour mettre en oeuvre les orientations développées dans leur programme.

Parmi les premières délibérations, le conseil municipal a attribué les subventions aux associations, maillons essentiels de la solidarité communale.



Mélissa DJELIL



Dimitri THIBAUT



Anne Sophie IGOUFE



Tiphaine AGOURNAZE



Julie DUROYON



Tous nos remerciements à

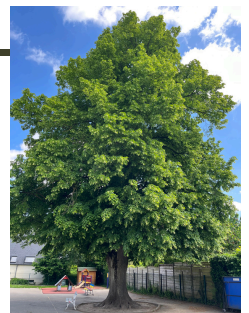
Georges Demanet et Thierry Journeux qui ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure municipale après de longues années passées au service de la commune.

Le Maire et l'équipe municipale les remercient chaleureusement pour leur engagement et leur souhaitent de profiter pleinement de leur temps libre.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU TILLEUL

A l'image des adultes, les enfants ont exercé leur devoir de citoyen et ont voté ce lundi 16 mars. L'enjeu était de décider ce qu'ils souhaitaient pour l'école. Le méga-conseil des enfants réuni au préalable avait fait cinq suggestions : équipements de cours, marquage au sol, matériel de jeu, wc plus intimes et préau. Les urnes ont parlé, le choix commun aux trois classes consultées visent le matériel de jeu.

Une rencontre entre le maire, l'adjointe, les enseignantes et les enfants permettra de définir les attentes. La question légitime de l'intimité aux toilettes est entendue.



Les classes de CE1 à CM2 ont participé à la 2e journée de l'Autisme.

Organisée par l'ASPTT, avec la coopération des 3 IME de Beauvais et de l'école du Tilleul, la journée a permis aux enfants de partager des animations, et de pique-niquer ensemble. Une belle occasion de respecter la différence de l'autre et de trouver les moyens de communiquer malgré les troubles et de partager les émotions. Nos écoliers ont, cette année, encore montré leur adaptation aux situations inhabituelles.

Les élèves et les enseignants des communes de Aux-Marais et de Saint-Martin-le-Noeud participent chaque année aux commémorations patriotiques, et se rendent au Monument aux morts pour perpétuer le devoir de mémoire. Aux côtés des officiels et de la fanfare de Aux Marais, nos citoyens en devenir font perdurer les traditions et entonnent la Marseillaise apprise en classe.



À Saint-Martin, les enfants jardinent dès le plus jeune âge



UN BUDGET POUR 2026

Dans un souci d'efficacité, le budget de la commune a été adopté le 16 février par l'équipe sortante. Le maintien des taux de fiscalité pour 2026 et la répartition des subventions ont été adoptés par la nouvelle équipe dans sa séance du 31 mars, ainsi 8 450 € ont été attribués aux associations de la commune pour permettre de mener à bien les projets contribuant à l'animation et au développement du lien social.

Au titre des recettes de fonctionnement, la fiscalité (impôts et taxes) reste stable par rapport à 2025 : 631 114 € sont attendus. Quant aux dotations et participations, elles sont en hausse de 12% et sont attendues à hauteur de 112 910,43 €, avec les autres produits de services et produits de gestion courante, les recettes permettant l'équilibre de la section de fonctionnement.

Cette section permet le financement du fonctionnement au quotidien des actions et services de la collectivité dont les charges de personnel, les cotisations diverses, les frais d'entretien et de maintenance des bâtiments, les dépenses d'énergie, les prestations de restauration scolaire.

S'agissant de la section d'investissement, les recettes proviennent du fond de compensation de la TVA au titre des opérations de 2024 et de 2025, soit 89 088 €, de la taxe d'aménagement, de l'amortissement et de la vente de foncier mais également des 72 466 € de subventions de l'État et des collectivités locales. Ainsi seront financés les investissements prévus à ce jour à savoir pour la poursuite des opérations déjà engagées à hauteur de 101 630 € et des nouvelles inscriptions à hauteur de 93 230 €.

L'équipe municipale se met au travail pour programmer l'ensemble des actions annoncées et dégager les priorités à mettre en oeuvre.

Le détail des délibérations et du budget est communiqué sur le site de la commune.

Notre commune entre dans le cercle des Villes et Villages internet avec @@ Est ainsi récompensée l'implication de la commune dans les usages numériques avec 29 actions éligibles.



IntraMuros

RETROUVEZ NOS ANNONCES ET NOS INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE ET SUR L'APPLICATION INTRAMUROS. N'OUBLIEZ PAS DE COCHER LES ALERTES. L'AGENT D'ACCUEIL PEUT VOUS AIDER DANS L'INSTALLATION ET LA MANIPULATION. VOUS POUVEZ Y SIGNALER TOUTES ANOMALIES, OU Y FAIRE TOUTES SUGGESTIONS



Bonjour,
Nous avons l'honneur de vous informer que le jury du Label National Territoires, Villes et Villages Internet a labellisé votre collectivité **Saint-Martin-le-Noeud** :
Village Internet @@ 2026

Félicitation pour votre labellisation !

Vous faites donc partie des 213 collectivités célébrées lors de la 27^{ème} édition du Label national Territoires, Villes et Villages Internet, dont le palmarès a été dévoilé le 29 janvier à Agen, sous le parrainage de Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de Châteauroux Métropole et Président de l'Association Ville de France. Lors de l'inauguration du Congrès, l'action de votre association Villes Internet et l'importance du rôle des collectivités labellisées ont notamment été mises en valeur lors des interventions des ministres Anne Le Hénauff et Françoise GATEL que vous retrouverez

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS

OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL

Bienvenue à Daniel STANCIU, kinésithérapeute. Fort d'une belle et longue expérience en milieu hospitalier, en EHPAD et en milieu libéral, ce professionnel s'installe 61 rue de la mairie.

La commune a profité de la disponibilité des locaux dans le bâtiment scolaire pour aménager un cabinet médical avec l'aide financière de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis à hauteur de 9 330 euros. Le professionnel de santé a, quant à lui, bénéficié d'une aide de la même collectivité de 15 000 € pour s'installer.



Notre commune peut désormais compter sur ce service médical de proximité. L'équipe municipale souhaite réussite à M. STANCIU. Les multiples appels pour le contacter avant son installation témoignent de l'attente qu'il suscite. [Contact 06 49 93 88 07](tel:0649938807)



LE CIMETIÈRE AUX MARAIS/SAINT-MARTIN-LE-NOEUD S'AGRANDIT

Après concertation entre les deux communes et sollicitations auprès des partenaires financiers, les travaux touchent à leur fin.

L'extension tant attendue permettra d'accueillir sous un abri les cérémonies de funérailles mais également la mise à disposition des emplacements nécessaires à l'attribution de concession.

Pour rappel, chaque commune est compétente pour délivrer les concessions pour les habitants de sa commune dans les conditions réglementaires et tarifaires communes existantes.

Nos colonnes se sont faites l'écho des chantiers de plantations réalisés dans la commune avec l'aide de l'association Raiponce, de la Fédération de la chasse et du financement des Hauts de France. Les promeneurs ont pu découvrir la voie qui mène à l'église Saint Martin. La stabilisation et le nivellement du parcours ont été réalisés à hauteur de 8 000 € aidés à 25 % par l'agglomération pour matérialiser l'emprise entre les plantations et préfigurer ce que pourrait devenir cet axe pour rejoindre Aux Marais par une circulation douce. La commune a engagé près de 12 000 € pour le bornage et permettre les 600 m de plantations.



Le conseil nouvellement élu s'est prononcé favorablement pour poursuivre la mise en souterrain des réseaux rue de Frocourt à la condition expresse d'obtenir le financement sur fonds de concours attribué à SE60 et celui du Conseil départemental de l'Oise. Cette opération se chiffre à cette heure à 711 605,20 €. Les financements attendus conduiront la commune à prendre en charge les dépenses restant soit 379 626,67 €.

TOUS CONCERNÉS

RETOUR DU FRELON ASIATIQUE AGISSONS ENSEMBLE - LES BONS RÉFLEXES À RETENIR

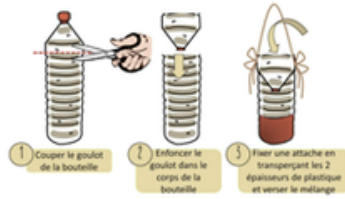
SURVEILLER ET SIGNALER :

Une détection précoce est une action efficace

- Observer les allées et venues inhabituelles
- Repérer les débuts de nids au printemps
- Les signaler à la mairie *

PIÉGER AU BON MOMENT

- Période : février jusqu'aux froids
- Cibler les reines fondatrices au printemps
- Utiliser des pièges sélectifs (pour protéger les autres insectes) : Dans une bouteille plastique coupée en 2, mélanger 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles), 1/3 de sirop de cassis.



FAIRE DÉTRUIRE LES NIDS

- Intervention d'un professionnel uniquement, jamais soi-même
- Si danger réel dans votre propriété, prévenir les pompiers qui interviennent et se mobilisent dans cette lutte.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Protéger les abeilles et ruches si besoin par exemple :

- Des harpes électriques qui stoppent les frelons en laissant passer les abeilles et autres insectes plus petits.
- Des grilles d'entrée de ruches avec un maillage qui bloque les frelons
- Des poules de Janzé très friandes d'insectes.
- Maintenir un environnement propre (fruits, déchets sucrés...)

À ÉVITER ABSOLUMENT: INTERVENIR SOI-MÊME :

- Ne pas détruire, ni s'approcher d'un nid
- Ne pas tuer les frelons au hasard si proximité du nid, peut provoquer une réaction agressive, danger de piqûres multiples

LES ASTUCES INEFFICACES (car non prouvées)

- Thym, lavande, huiles essentielles
- Papier kraft, faux nids
- Fumée ou encens

***Le décret du 29 décembre 2025 adopte le Plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes et en rend obligatoire sa déclaration.**



L'offre de soins du Centre Hospitalier de Beauvais s'étoffe avec l'arrivée d'« HUGO », le robot chirurgical dernière génération de la société MEDTRONIC.

Depuis mi-Mars, dans le but de proposer des solutions chirurgicales innovantes de proximité aux patients, les chirurgiens des spécialités digestives et gynécologiques sont accompagnés par ce nouvel outil notamment en chirurgie carcinologique.

Une préparation multidisciplinaire de plusieurs mois a été nécessaire pour permettre son implantation au sein du bloc opératoire. Les équipes médicales et paramédicales du bloc opératoire, la Pharmacie, le Service Biomédical, le Service Technique, la Stérilisation ont été impliqués pour la mise en route de ce projet révolutionnaire.

Pour les patients, Hugo engendre une réduction des pertes sanguines, moins de douleurs post-opératoires et une récupération plus rapide, ce que permet la chirurgie robot-assistée.

Et pour les chirurgiens, Hugo apporte une précision accrue avec des mouvements à 360° plus stables et une vision 3D immersive, réduit la fatigue et favorise la concentration grâce à la console ergonomique.

Au-delà des avantages technologiques, l'arrivée du robot favorise également le développement de nouvelles compétences chirurgicales et contribue à attirer les jeunes praticiens sur notre territoire.

LA PROPRETE L'AFFAIRE DE TOUS

Avec l'opération Hauts de France Propres, les écoliers le vendredi et les habitants volontaires le 7 mars ont collecté les déchets et dépôts dans les chemins, ainsi 90 kg ont été ramassés.

Les chasseurs ont également assuré un grand nettoyage dans les champs, chemins et le ru.

Pourtant chacun rencontre encore des bouteilles plastiques, des emballages dans les rues alors que des poubelles sont à disposition.



AUX INCIVILITÉS !

Trouvez-vous normal que les trottoirs soient envahis par les voitures, et que nos enfants ou familles avec poussette empruntent la chaussée pour marcher ?

Trouvez-vous normal de rouler à vive allure dans le village sans penser à nos enfants et piétons de tous âges ?

Trouvez-vous normal de déposer linges ou bouteilles devant une benne déjà pleine ?

Trouvez-vous normal les déjections canines dans les rues ou sur les espaces verts ?

En répondant NON à toutes ces questions, vous nommez les incivilités au quotidien.

Le bon stationnement c'est à l'intérieur de son habitation.

Quand une benne est pleine, on en cherche une autre ou on revient plus tard. Une benne est dans l'enceinte de l'école, accessible aux heures d'entrée et sortie.

Les déjections canines ne sont pas un engrais !





LA COMMUNE ET LE
COMITÉ DES FÊTES
ORGANISENT
L'INTERVILLAGE LE
4 JUILLET



LA SOIRÉE DE LA
FÊTE NATIONALE
LE 13 JUILLET
DANS LE PARC DU SATO
REPAS, DÉAMBULATION
AUX LAMPIONS ET FEU
D'ARTIFICE

Des activités régulières sont proposées par :

LSSM vous accueille les mercredis 6 mai, 3 juin et 1er juillet pour des jeux de société en famille ou entre amis, inscription auprès de lssm60000@gmail.com ou sur place.

Gym Saint Martin les lundis et mercredis pour ses séances de gym, tai chi et Qi gong.

Improthéo pour le théâtre d'improvisation le mardi soir.

Latino Danse Goincourt le jeudi pour la Kizomba.

l'UFOLEP le vendredi matin pour sport santé sénior.

Les ateliers de la Canopée, ateliers numériques où les inscriptions durant l'année sont toujours possible : de 14h 30 à 16h les lundis 11 mai et 18 mai.

Les "Ch'ti crawler" ont fêté leur 1er anniversaire et vous attendent rue du Pont à l'âne pour découvrir leur activité.

Retrouvez toutes les activités du Centre social rural La Canopée sur l'application SILIA 71387535 ou sur son site

VOS ASSOCIATIONS ANNONCENT LEUR PROGRAMME

*LSSM organise sa traditionnelle journée pêche le 23 mai, les 1er mercredis du mois les jeux de société 6 mai, 3 juin, 1er juillet à 19 h 30, soutient l'exposition "Art en exposition" les 8 et 9 juin et reprend la mise en oeuvre de la BROCANTE DE LA COMMUNE, le 14 juin prochain. [contact broclssm26@gmail.com](mailto:broclssm26@gmail.com) 06 66 07 31 58.

*"Improthéo sort du cadre" pour son festival les 22, 23 et 24 mai, Improthéo propose de nouveaux formats, cabaret, catch Impro, et deux spectacles improvisés "pyjama party" "Bagarre" et de nombreuses surprises, Rv salle des fêtes de la commune.

*Intervillage revient chez nous le 4 juillet, les candidatures sont attendues pour participer aux différents ateliers, inscrivez vous auprès de la mairie.

*L'APE donne rendez-vous pour la kermesse de l'école le 27 juin prochain.

*Akoikonjoue et ses jeux de plateaux le 3 juillet à 20 h.

*Le Centre social rural La Canopée attend les jeunes pour la soirée "Invasion Aliens" le 29 mai à 19 h 30 , une soirée jeu, variante du Loup Garou à la salle des fêtes. [inscriptions à adherents@csrlacanopee.fr](mailto:inscriptions@adherents@csrlacanopee.fr) 03 44 84 46 83.

L'équipe municipale salue l'engagement et le dynamisme dont a fait preuve le Club Arc en Ciel durant toutes ces années et rend hommage à celles et ceux qui ont fait vivre ce club. L'engagement associatif est essentiel pour entretenir le lien social dans les communes et nécessite beaucoup d'investissement personnel et collectif. De vifs remerciements sont adressés à toutes et tous.

Communiqué du Club Arc en Ciel

Après 49 années d'existence et grâce à l'engagement des bénévoles martinodiens, le Club Arc en ciel a été contraint de mettre fin à ses activités. La situation conflictuelle au sein du bureau n'a pas permis de poursuivre l'action dans un climat de sérénité et de confiance. En assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 15 janvier, les membres ont présenté leur démission et ont acté de la dissolution du club en l'absence de candidat volontaire à la reprise.

Le club a restitué à la commune les subventions versées en 2024 et 2025 soit 1200 € et ont liquidé le reste du capital par le versement de dons de 850 € à chaque association du village soit à l'APE, Raiponce, Chti'crawler, Gym St Martin, LSSM (pour les Petits pinceaux et les couturières) le SATO et l'école, 574 € sont allés à l'association Alzheimer pour favoriser la recherche. Le matériel a été transmis à LSSM, les jeux ont été donnés à l'école.

Bienvenue à

Sélim SIAB né le 22 décembre 2025

Valentine DUVAL née le 6 janvier 2026

Léo HARDIVILLERS né le 14 mars 2026

Matveï SABALIN KOZINETC né le 23 avril 2026



Soutien aux familles de nos défunts

Simone BIZET le 30 janvier dans sa 98^è année

Gervais HEUDE le 5 février dans sa 69^è année

Claudine VARIN le 15 avril dans sa 84^è année



Félicitations aux 4 jeunes de 16 ans qui se sont faits recenser et suivront leur Journée Défense et Citoyenneté, ils perçoivent ainsi des bons cadeaux de la commune.

les informations publiées le sont uniquement avec l'accord des intéressés ou de leur famille

LA LISTE ÉLECTORALE EST OUVERTE À L'INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE

Les électeurs seront à nouveau appelés à voter en 2027 pour l'élection présidentielle, pour les élections départementales et régionales en 2028, les Européennes en 2029.

Pour participer à ces consultations, une condition : être inscrit sur la liste électorale de son domicile, une action volontaire qui ne peut résulter d'un changement d'adresse à la poste ou ailleurs. C'est un ACTE VOLONTAIRE.

Les inscriptions ou modifications sont possibles soit par internet sur [service public.fr](http://service.public.fr), soit directement en mairie, tout changement d'état civil ou d'adresse peut être pris en compte.

L'année 2027 étant une année de refonte, de nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées à toutes les personnes régulièrement inscrites.

VOTER EST UN DROIT - EXERCEZ-LE !

La première cause d'abstention est l'absence d'inscription sur la liste électorale, celle qui permet de faire entendre sa voix lors des élections, de référendum, de participer à l'expression de la justice en étant juré-e d'assises, de justifier de sa citoyenneté, de bénéficier d'attribution liée à cette condition.



AGGLO. BEAUVAISIS NOTRE TERRAIN

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Point Vert

SAINT-MARTIN-LE-NOEUD

HORAIRES D'OUVERTURE

HORAIRES D'ÉTÉ (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HORAIRES D'HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi : 9h à 12h Samedi : 13h à 16h	1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi : 9h à 12h

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

Déchets acceptés :
Tontes de gazon, feuilles, branchages, plantes, tailles de haies
Accès réservé aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Tout dépôt sauvage devant l'entrée du site est strictement interdit sous peine de poursuites.
Merci de présenter un justificatif de domicile aux gardiens.

TOUT DÉPÔT DE SACS EN PAPIER EST STRICTEMENT INTERDIT. LES SACS PAPIERS SONT RÉSERVÉS À LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE.

N° Vert 0 800 00 60 40



MAIRIE POSTE

Les permanences d'ouverture de la mairie ne changent pas :
lundi, mercredi, vendredi et samedi (présence d'un-e adjoint-e) de 9 h à 10 h 30
mardi (Urbanisme),
jeudi de 17 h à 18 h 30
par tél au 03 44 02 18 52
aux heures de bureau
sauf le samedi après-midi
mairie@stmartinlenoeud.fr
ou
accueil@stmartinlenoeud.fr



La POSTE vous accueille
les mardis, jeudis de 9 h à 12 h
les samedis de 11 h à 12 h
Les mercredis, vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Retrouvez les produits classiques de la poste
mais également la souscription de forfait
mobile, de box internet
Son rayon bibliothèque est
en libre accès pour tous,
déposez et empruntez
à votre libre choix



NUMÉROS UTILES

POLICE OU GENDARMERIE
17
POMPIERS
18
URGENCES MÉDICALES
15
PERSONNES SOURDES OU
MALENTENDANTES
114
ENFANCE EN DANGER
119
VIOLENCES FEMMES INFO
3919
HARCÈLEMENT
30 18